

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 020-2015
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☒
N° d'affaire: 2015.RRGR.70

Déposée le: 19.01.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Riem (Iffwil, PBD) (porte-parole)
Luginbühl-Bachmann (Krattigen, PBD)
Feller (Münsingen, PBD)

Cosignataires: 8

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 22.01.2015

N° d'ACE: 725/2015 du 10 juin 2015
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: —
Proposition du Conseil-exécutif: **Rejet**



Terminal d'autocars à Neufeld

Le Conseil-exécutif est chargé d'intervenir dans les meilleurs délais auprès des parties concernées afin d'assurer que soit entrepris l'assainissement du terminal d'autocars à Neufeld.

Développement

L'état de la gare routière à Neufeld est depuis des années totalement insatisfaisant et indigne de la ville et du canton de Berne. Son assainissement doit être entrepris de toute urgence. Aucune disposition concrète n'a été prise dans ce sens à ce jour, malgré les appels répétés. Il n'est pas admissible qu'en faisant trainer le traitement du projet, on cherche à empêcher la concurrence d'autres acteurs des transports. Le terminal est une carte de visite de la ville de Berne et de notre canton.

Chaque jour, quelque 25 autocars circulent au départ du terminal de Neufeld. Le potentiel d'accroissement de ce moyen de transport à longue distance, nettement moins coûteux et plus écologique, existe. Plusieurs entreprises étudient le développement d'une ligne à destination de

Berne. Le terminal de Neufeld a une importance qui dépasse la région, il est sur les rangs pour le transport à longue distance.

La ville de Berne ne se soucie manifestement pas de la nécessité urgente des travaux d'assainissement. C'est pourquoi le canton se doit d'insister pour qu'ils soient entrepris. Il n'est pas logique d'investir chaque année des millions de francs dans la promotion du tourisme et la prospection des marchés tout en acceptant que l'une des portes d'entrée de la ville soit en aussi mauvais état. C'est pourquoi le Conseil-exécutif doit intervenir avec insistance pour que la situation soit améliorée le plus rapidement possible.

Motivation de l'urgence

Il faut de toute urgence un terminal rationnel et utile, la planification des travaux d'assainissement n'avance pas.

Réponse du Conseil-exécutif

« La présente motion porte sur un domaine ressortissant exclusivement au Conseil-exécutif (motion ayant valeur de directive). Le gouvernement dispose ainsi d'une latitude relativement grande en ce qui concerne le degré de réalisation des objectifs fixés, les moyens à mettre en œuvre et les modalités pratiques. Il lui appartient de décider en dernier ressort. »

L'organisme responsable de la gare routière de Neufeld est la société Car-Terminal provisoire Bern, dont le secrétariat est dirigé par l'ASTAG¹. Le Terminal assume actuellement deux tâches: c'est l'arrêt d'une part pour les voyages de groupes formés au préalable («voyages en autocar»), et d'autre part pour les lignes de bus longue distance (à l'heure actuelle 71 lignes desservent Berne). Les liaisons par bus jouent un rôle plutôt modeste dans les transports longue distance vers Berne et sont importants surtout pour les trajets vers l'Europe du Sud et de l'Est. Il est toutefois probable que le nombre et l'importance des lignes pour le trafic longue distance vont augmenter. Pour les voyages de groupes, d'autres arrêts comme la gare du Wankdorf ou le parking de Schützenmatte sont également utilisés – le chiffre de 25 bus par jour au départ de Neufeld comprend les deux types d'activité.

Les communes sont responsables des gares routières situées sur leur territoire (Berne dans le cas présent). La ville veut offrir des conditions optimales aux voyageurs en autocar. La conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU) Berne-Mittelland prévoit une mesure allant dans ce sens. D'après la fiche de mesure², elle sera réalisée entre 2015 et 2018 et coûtera 7,2 millions de francs. La question du financement est encore ouverte. La mesure étant prioritaire, il y a une volonté politique de la part de la ville et de la région de développer la gare routière de Neufeld.

Le tourisme est un secteur transversal, ses prestations étant fournies par différentes branches. A côté des branches ayant une grande influence sur le tourisme (hôtellerie et restauration, transports ou commerce de détail), une multitude de sous-traitants des prestataires touristiques en

¹ L'ASTAG (Association suisse des transports routiers) regroupe les entreprises de transport routier

² Bern Mittelland, rapport de la CRTU 2012, fiches de mesure CRTU, mesure V – KM 3; disponible sous www.bernmittelland.ch => Themen => Raumplanung

profite aussi. Le canton est le principal responsable de la promotion du site mentionnée par les motionnaires. Toutes ses tâches sont définies dans la loi sur le développement du tourisme³. D'après cette loi, le canton encourage la commercialisation indépendamment de l'état des infrastructures touristiques. Le canton n'a donc ni l'obligation, ni le droit de s'immiscer dans les travaux en cours pour une nouvelle gare routière.

Le Conseil-exécutif partage l'opinion selon laquelle un terminal d'autocars attractif est souhaitable au plan touristique. Un tel terminal contribuerait aussi à promouvoir les transports publics. Les bus longue distance se justifient pour des destinations sans offre ferroviaire adéquate et ne sont pas en contradiction avec la stratégie de mobilité globale du canton. Ils constituent une alternative au trafic individuel motorisé et freinent l'accroissement du trafic. Leur bon bilan écologique contribue en outre à rendre la circulation plus supportable. Le Conseil-exécutif s'attend donc à ce que la réalisation de la gare routière avance selon la priorité attribuée par la CRTU Bern Mittelland. Par contre, il ne voit pas de raison d'intervenir avec insistance auprès de la ville de Berne.

Au Grand Conseil

³ Loi du 20 juin 2005 sur le développement du tourisme (LDT, RSB 935.211)